

**Ce bulletin est le vôtre, faites-le vivre en nous adressant vos souvenirs, vos anecdotes ...**

# SOMMAIRE

Page 2	Sommaire
Pages 3 ET 4	Le Mot de la Maire
Page 5	Etat Civil
Page 6	Travaux réalisés en 2024
Page 7	Travaux prévus en 2025
Page 8-9-10	Les associations
Page 11	Protocole d'alerte pollution de la Montane
Page 12-13-14	Informations pratiques

## LE MOT DE LA MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers enfants,  
Chers collègues du conseil municipal et chers agents municipaux,

Chaque journée passée depuis mon élection, j'ai pu toucher du doigt combien, dans mon rôle de Maire, il fallait être disponible en permanence et capable de régler n'importe quel problème. C'est ainsi que je conçois mon rôle, une écoute de tous les instants, sans compter son temps, à votre service.

**J'essaie de répondre à toutes et tous**, sans promettre toutefois de réussite mais toujours en cherchant, par la loi et le bon sens, une solution acceptable. Un cahier de doléances est à votre disposition au secrétariat de Mairie mais, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 05 55 27 61 14 ou au 07 50 74 40 31.

La nouvelle municipalité avait pris en 2020 un engagement devant vous de créer un commerce de proximité. **Il s'agit de la création d'un multiservices avec un point épicerie**, dépôt de pain et autres, d'un bar et d'un restaurant. Vous avez pu voir le commencement des travaux. Cette opération coûte environ 420 000 euros. Nous avons pu obtenir des subventions de 80 % auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de Tulle Agglo. La charge de la Mairie reste de 83 000 euros.

Une étude approfondie a été menée avant le lancement du projet auprès de la CCI qui a estimé fiable cette création. Nous espérons obtenir encore quelques primes liées à la certification d'économie d'énergie.

Nous espérons que d'ici la fin de l'année, nous pourrons pendre la crémaillère.

**Un jardin du souvenir** a vu le jour dans notre cimetière. Je remercie particulièrement nos agents qui ont réalisés avec beaucoup de goût un travail extraordinaire.

Les travaux sont terminés, le règlement est en cours de rédaction pour en fixer les termes et les prix.

Le bac à ordures a été déplacé à l'entrée du cimetière. N'oubliez pas de trier vos déchets de fleurs et de plastique dans les emplacements réservés.

**Des travaux de voirie** sont régulièrement entrepris par la commune et Tulle Agglo. Je sais que les travaux de la rue de la Courtine à l'étang de la Chèze, en septembre 2024, vous ont créé des désagréments et je tiens à m'en excuser. Toutefois vous savez que la qualité de nos voies de circulation est essentielle pour notre sécurité et celle des transports scolaires.

**Notre école est en danger.** Les effectifs baissent et peu de familles s'installent.

Entre 2024 et 2025 ce n'est pas moins d'une dizaine d'enfants que nous perdons.

En conséquence l'Education Nationale nous a informé de la fermeture d'une classe, et cette classe est à Eyrein.

Vous pouvez accéder au nouveau site de la Commune d'Eyrein en tapant [commune-eyrein.com](http://commune-eyrein.com). N'hésitez pas à nous y rejoindre.

Consultez-le régulièrement, vous aurez les dates et horaires des conseils municipaux, les Procès-verbaux des conseils, des informations utiles. Vous trouverez des informations côté Agenda, Actualités. Vous verrez aussi les nouveaux prix de location des salles et de la halle. Il est pour tous et à disposition de tous.

**Je pense qu'on peut se révolter de l'état des emplacements réservés aux déchets.** Je rappelle qu'il y a une déchetterie gratuite à Corrèze pour tous les encombrants et les déchets verts trop importants.

L'image que nous donnons de notre commune est loin d'être flatteuse. Je fais appel à votre civisme et je demande à chacune et chacun de respecter l'environnement.

Régulièrement, je fais appel à Tulle aggro pour venir déblayer, sachez que cela implique un coût pour la commune, donc pour vous. Les agents municipaux interviennent aussi mais la mairie n'ayant plus la compétence, ce n'est pas de leur ressort.

Les personnes qui ont des encombrants et pas de moyen pour les déplacer, peuvent s'adresser à la Mairie. On ne vous laissera pas sans solution.

**La commune a décidé de mettre en place un PAPSE (Parcours d'Activités Physiques et Sportives Etalonné).**

Il s'agit d'un parcours libre et naturel, de 11,2 km au départ du city stade jusqu'à l'étang de la Chèze, accessible à tous, aux marcheurs, aux traileurs, aux joëlettes, aux Vététistes, aux cavaliers, aux cani-cross...

L'objectif du PAPSE est de promouvoir la pratique du sport et ainsi lutter contre la sédentarité et de générer du lien social dans le cadre de loisirs en pleine nature, libre d'accès toute l'année. Il participe au dynamisme, à l'animation et à l'attractivité des territoires ruraux.

Le PAPSE, marque corrézienne, labellisé Origine Corrèze donne davantage de visibilité à la commune et est porteur d'une image de territoire dynamique. Implanté déjà dans 10 communes corréziennes, il est un signe de reconnaissance destiné à promouvoir les produits et savoir-faire élaborés en Corrèze, en conjuguant énergie et transparence.

Le PAPSE dispose d'un site internet [www.papse.fr](http://www.papse.fr) « ne PAPSEz pas à côté sans vous arrêter » !

**Je remercie nos agents qui ont donné du cœur et du savoir-faire pour donner un air de fête à notre commune.** Il serait apprécié que les décorations ne soient pas abîmées !

Pour finir, des circonstances particulières font que je me retrouve devant vous. Je souhaite à notre ancien maire, Jean-François SALLES, une année 2025 plus sereine et promesse de bonheur.

Pour conclure, il me reste, avec l'ensemble du conseil municipal et des agents, à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, du fond du cœur, une année 2025 ouverte au bonheur, aux joies, à la stabilité mondiale...

*Bonne année EYREIN !*

Marie-Pierre LE MIGNON

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

<b>NAISSANCES</b>	
<b>Lenny LAPORTE</b>	<b>Le 14 mars 2024</b>
<b>Marina, Magali, Valérie CENUT</b>	<b>Le 9 août 2024</b>

### MARIAGES

<b>MARIAGES</b>	
<b>Emmanuelle RINGAUD et Julien REIX</b>	<b>Le 10 février 2024</b>
<b>Mathilde JAYLE et MONTAGNAC Jérémy</b>	<b>Le 18 mai 2024</b>
<b>Claire FONTANEL et Jean-Loup CHARBONNEL</b>	<b>Le 8 juin 2024</b>
<b>Mireille BAYLET et Gérard RONDEL</b>	<b>Le 21 juin 2024</b>
<b>Barbara GUILLOT et Sébastien DONADELLO</b>	<b>Le 29 juin 2024</b>
<b>Cécile RAVIT et Damien HUGUET</b>	<b>Le 31 octobre 2024</b>

### DECES

<b>DECES</b>	
<b>Jean, Benjamin QUERIN</b>	<b>Le 29 janvier 2024</b>
<b>Laurent, Jean-Pierre RICHARD</b>	<b>Le 24 juin 2024</b>
<b>Philippe, Eugène, Léon LEFEBVRE</b>	<b>Le 2 août 2024</b>
<b>Jean, Pierre, Marcel, Alain CARRERE</b>	<b>Le 14 août 2024</b>
<b>Emilie MALLEVIALLE</b>	<b>Le 19 août 2024</b>
<b>François, Pierre BEZEAU</b>	<b>Le 24 octobre 2024</b>

# TRAVAUX REALISES EN 2024



**Les travaux de rénovation du futur Multiservices**



**La halle de l'étang de la Chèze**



**Le bâtiment sur le parking de la Mairie**



**Le jardin du souvenir**



**Les toilettes publiques à côté du city stade**

# TRAVAUX PREVUS EN 2025

**Eglise** : Un arbre pousse sur le côté de l'église et de la mousse couvre les murs de la façade. Des devis ont été demandés.

**Multiservices** : Les travaux du Multiservices avancent bien. Jusqu'à maintenant les entreprises tiennent les délais. Aussi nous espérons bien procéder à son inauguration et sa mise en service avant la fin du mandat de la municipalité.

**Voirie** : Cette année, il est prévu la réfection du chemin de Beynel, route de Braquillanges, le curage de certains fossés et la repeinte des bandes blanches sur les routes.

**Réduction des consommations énergétiques** : La commune a signé auprès de Tulle Agglo une convention de Partenariat pour bénéficier de l'appui du service Climat Air Energie, de conseils à la sobriété, à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables.

Une étude préalable est donc engagée avec, étape n°1, un état des lieux des consommations énergétiques dans les Bâtiments communaux (isolation combles, caves, chauffage).

**MAM** : Suite à des problèmes de fuite d'eau, la mairie doit refaire la salle de douche de la Maison des Assistantes Maternelles. Les travaux seront réalisés par les agents communaux encore une fois extrêmement compétents.

## **Création de l'agglomération de la Gare :**

Une Convention relative à la création et l'entretien des aménagements réalisés sur la route départementale n° 135 E 3 dans le cadre de l'aménagement du bourg d'Eyrein avait été signée le 13 mai 2019. L'objet de la Convention était la réalisation de l'aménagement sur la RD135E 3 du quartier de la Gare depuis le carrefour sur la D1089 jusqu'au pont de la Montane (aménagement réalisé avec les écluses, mise en place de la signalisation verticale).

Le Conseil Municipal, en date du 10 Décembre 2024, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents la création d'une agglomération du carrefour sur la D1089 jusqu'à La Terre de Roche, soit l'agglomération actuelle.

# LES ASSOCIATIONS

## Retour sur les événements de nos associations lors de l'année 2024

### FOYER RURAL

Le 1<sup>er</sup> Avril 2024

C'est autour d'une chasse aux œufs que les enfants se sont retrouvés au city stade.

Du plus petit de 2 ans au plus grand de 12 ans, les enfants ont couru à la recherche d'œufs, de lapins et de pièces en chocolat.

Un moment de partage extrêmement agréable qui nous incite à la renouveler en 2025 !

Le 7 décembre 2024,

L'association Foyer Rural FRJEP, présentait la troupe de théâtre « Actes et Scènes » dans « L'habit ne fait pas la nonne ! ». Librement adapté de la pièce de Jean-Pierre Martinez « Miracle au couvent de Ste Marie Jeanne ».

Un couvent au bord de la faillite, des sœurs pas très catholiques, des paroissiens bon vivants et un élixir aux vertus très spéciales, ajoutez-y un retournement de situation, versez le tout dans une troupe de théâtre hyper motivée, vous obtiendrez une comédie bien déjantée.

Un public une nouvelle fois conquis par le jeu des acteurs, le rythme de la pièce et le thème bien divertissant.

L'Association, depuis déjà 3 ans, vous invite à découvrir des pièces de théâtre dans la salle Polyvalente d'Eyrein.

*Son Président, Jean-Pierre DUBOIS*

## LES REVEILLES

Après l'Assemblée Générale du 13 Décembre, le Club « Les Réveillés » continue de fonctionner en Association Collégiale, le bureau reste inchangé : Marie- Thérèse Agnoux Trésorière principale ; Marise Fortuna Secrétaire principale ; Marie- France Dubois et Bernadette Menuet Trésorières adjointes ; Marie- José Bech et Marc Jacquet Secrétaires adjoints. Le Conseil d'Administration est composé de 13 membres. Le Club compte 100 Adhérents.

Mardi 10 Janvier : partage de la galette des Rois. Environ 75 personnes étaient présentes. Jeanine Vincenti et Michel Soleilhavoup ont été élus respectivement Reine et Roi des Réveillés 2024. Bel après-midi de convivialité et de partage.

Samedi 9 Mars : Traditionnel repas carnaval avec 74 convives. Repas choucroute préparé et servi par la Maison Fraysse de Corrèze accompagné à par Patrice Rivière et Stéphanne Gagnière pour l'animation musicale

Dimanche 14 Avril : Loto de printemps doté de nombreux lots de valeur.

Vendredi 7 Juin : Fête de l'Amitié organisée par Générations Mouvement de la Corrèze. Cette année, c'est Eyrein qui a accueilli pas moins de 108 personnes venues de 14 Clubs différents de la Corrèze affiliés à Générations Mouvement lors d'une repas dansant.

Dimanche 16 Juin : Repas annuel du club avec 83 personnes présentes au Relais Saint Jnacques,. Julien Proulhac et Jérôme Fortuna ont été apprécié des danseurs.

Jeudi 4 Juillet : Sortie à Orcines, Orcival dans le Puy de Dôme. 37 Adhérents ont pris le bus direction Orcines : panoramique des Dômes. Puis visite d'Orcival : Basilique Notre Dame de style Roman accompagnés des explications de notre guide. Puis direction la Maison de la Confiserie et du Chocolat.

Samedi 14 Septembre : Cette année, la journée ECC (Ensemble sur les Chemins de la Convivialité) avait lieu à ST Privat ; organisée par Génération Mouvement. Quelques Adhérents d'Eyrein étaient présents. 115 Adhérents de différents Clubs, ont pu, pour les uns, faire une rando de 8 kms, d'autres la visite des Fermes de ST Julien aux Bois.

Dimanche 17 Novembre : Loto du club. Celui-ci n'a pas eu le succès espéré.

Jeudi 12 Décembre 2024 : Assemblée Générale annuelle. Le bureau a été reconduit dans sa totalité. Nous comptons deux nouveaux Membres au Conseil d'Administration dont Marie-Pierre Le Mignon, Maire de la commune que nous avons élu Présidente d'honneur du Club. 74 Adhérents ont dégusté un repas festif préparé et servi par la Famille Gibiat du Relais ST Jacques.

Sylvie Nauges et Jérôme Fortuna ont une nouvelle fois ravi les danseurs et le public. Le Club termine cette année 2024 dans la bonne humeur.

Les Réveillés vous présentent leurs Meilleurs Vœux de Bonne Année et Bonne Santé pour 2025 ainsi qu'à vos proches.

Nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles festivités tout au long de cette année.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

### DU RPI EYREIN-SARRAN-VITRAC



L'association des parents d'élèves du RPI Eyrein Vitrac Sarran organise, comme chaque année, plusieurs manifestations et ventes diverses dans le but de récolter des fonds pour permettre aux enfants scolarisés de faire des sorties au cours de l'année, ou encore leur offrir un cadeau de Noël ou de départ en 6ème.

Ainsi depuis le mois de septembre 2024 ont déjà eu lieu des ventes de calendriers, chocolats et sapins de Noël.

Le samedi 22 février 2025, a eu lieu un loto à la salle des fêtes de Vitrac. Nous avons accueilli plus de 150 personnes.

Prochainement, auront lieu une journée rando vélo et pédestre le week-end du 12/13 avril sur la commune d'Eyrein et une bourse aux vêtements mi-mai sur la commune de Sarran. D'autres ventes sont également prévues, comme celle de brioches courant mars ou de plants de fruits, légumes et fleurs début mai.

Chaque événement est ouvert au public et les bons de commande sont disponibles en mairie. De plus, tous les bénévoles sont les bienvenus pour prêter main forte au sein de l'association. Nous sommes joignables par mail [ape.rpi.eyreinsarranvitrac@hotmail.com](mailto:ape.rpi.eyreinsarranvitrac@hotmail.com) ou sur notre page Facebook APE Eyrein Sarran Vitrac.

Les membres de l'APE souhaitent une très belle année 2025 à tous les habitants, petits et grands, dans l'espoir de vous croiser très bientôt lors de nos événements.

### Projets APE 2024-2025

<b>Octobre</b> Vente de calendriers 	<b>Novembre</b> Vente de chocolats 	<b>Décembre</b> Vente de sapins Noël des enfants 	<b>Fevrier</b> <b>Samedi 22 Février</b> <b>SUPER LOTO</b> 
<b>Mars</b> Vente de brioches 	<b>Avril</b> Journée marche /VTT Vente de pizzas 	<b>Mai</b> Vente de plants de légumes / Fleurs Bourses aux vêtements 	<b>Juin</b> Fêtes des écoles Sortie enfants / parents Remise cadeaux départ des CM2 

[ape.rpi.eyreinsarranvitrac@hotmail.com](mailto:ape.rpi.eyreinsarranvitrac@hotmail.com)

# PROTOCOLE D'ALERTE POLLUTION DE LA MONTANE

*« La Montane est un cours d'eau en danger. »*

Suite à la pollution de la rivière « La Montane » en juillet et septembre 2024, le préfet a réuni le 17 octobre 2024 les services de l'Etat (DREAL, OFB, SDIS, DDT, Gendarmerie), les maires de Eyrein, Gimel les cascades, Saint Priest de Gimel et Vitrac sur Montane, la communauté « Tulle Agglo », l'APPMA « les pêcheurs de Tulle », l'association « Défense et respect du pays de Gimel » et le directeur du « Parc Vuillier ».

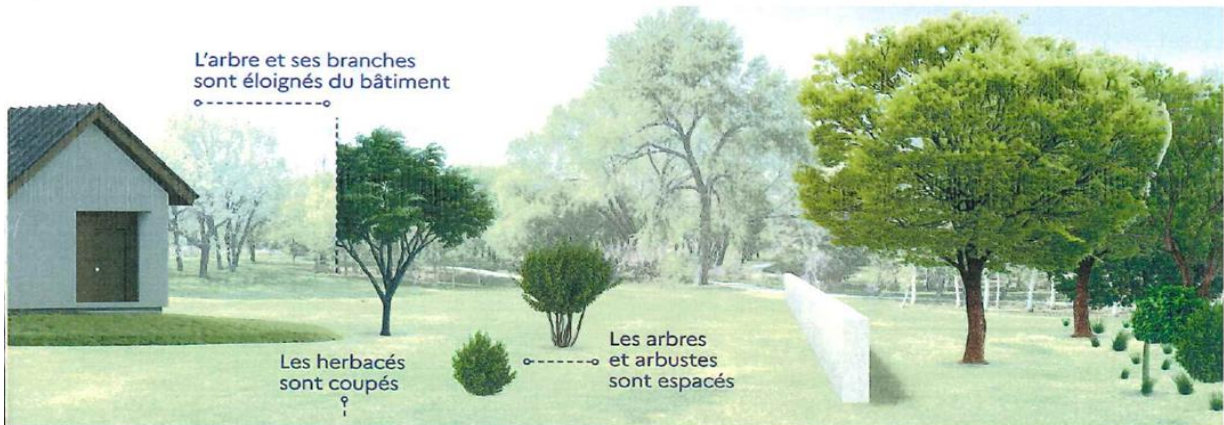
Il a préconisé la mise en place d'un « guichet unique » dédié aux signalements. Les riverains ou toutes personnes témoins de la pollution de la rivière doivent avertir les sapeurs-pompiers, par le biais du SDIS (SDIS : service départemental d'incendie et de secours.) chargés de répercuter les signalements aux autres services compétents.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## DEBROUSSAILLAGE

Rappel aux habitants d'Eyrein : compte tenu de l'augmentation des feux de forêts, la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt et de végétation est nécessaire. Ceci est une obligation légale



**Couper les arbustes morts et les branches sèches.**



**Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.**



**Élaguer les arbres conservés.**



**Supprimer les arbustes sous les arbres.**



**Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.**



**Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.**



**Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.**



**Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.**



**Éliminer les déchets en déchetterie.**

Si les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres, une fois réalisés, les travaux suivants correspondent surtout à de l'entretien

et de la suppression de broussailles. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture, certaines actions sont obligatoires, d'autres fortement recommandées.

### **Une biodiversité respectée !**

Les grands incendies détruisent la forêt, pas le débroussaillage ! Contrairement aux idées reçues, le débroussaillage peut avoir des effets bénéfiques sur la biodiversité. Il permet notamment un **apport de lumière au sol** qui favorise l'arrivée d'un riche cortège de flore et de faune et la création de **corridors écologiques** ou de zones d'alimentation pour certaines espèces comme les chauves-souris.





**Info pratique :** ouverture d'une boutique d'informatique à Saint Priest de Gimel, à la place de l'ancien Vival. Ludovic Martino, gérant de la société Cyber Dépanneur vous accompagne pour vos dépannages informatiques. Contact : 05.19.98.06.36

**Vous proposez un service sur notre commune ?** N'hésitez pas à contacter la Mairie, nous diffuserons vos informations sur notre prochain bulletin.



**Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants installés sur la commune.**

**Vous avez des enfants ? Pensez à les inscrire à l'école pour la prochaine rentrée scolaire !**